

Le Président

BO h

Monsieur Gilles BOUVELOT
Directeur général
EPFIF
4-14, rue Ferrus
75014 PARIS

mq

Aubergenville, le 13 FEV. 2023

Nos Réf. : GPSEO/2023/2170
Direction générale adjointe aménagement
Direction du foncier et de l'aménagement communautaire
Dossier suivi par : Marlène NORMAND
Contact : 06 15 75 19 13 – marlene.normand@gpseo.fr

on pour comment
en ample

Objet : Projet des Bords de Seine-Pointe de Verneuil - Accord pour l'acquisition des parcelles cadastrées section B n°4, B n°1733, B n°1736 et B n°1737 sises 4, chemin de la Seine à Verneuil-sur-Seine

Pièce jointe : Plan de situation

Monsieur le Directeur général,

Copie en

Conformément à la convention d'intervention foncière signée le 4 décembre 2014 pour la réalisation d'un projet urbain sur le secteur de la pointe de Verneuil, l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) a procédé, pour le compte de la ville de Verneuil-sur-Seine et de la Communauté urbaine, à l'acquisition des parcelles cadastrées section B n°4, B n°1733, B n°1736 et B n°1737 sises 4, chemin de la Seine à Verneuil-sur-Seine.

Aux termes de la convention d'intervention foncière et à la suite de l'abandon du projet initialement prévu, la Communauté urbaine et la ville de Verneuil-sur-Seine doivent racheter l'ensemble foncier susvisé au prix de revient auprès de votre établissement. Dans cette perspective, je vous précise que la garantie de rachat de la Communauté urbaine s'élève à hauteur de 60 % du prix de revient afférent à l'emprise foncière acquise à savoir 1 734 532 € (un million sept cent trente-quatre mille cinq cent trente-deux euros).

Par la présente, je vous donne mon accord pour l'acquisition par la Communauté urbaine de l'ensemble foncier dans cette proportion sous réserve de l'approbation du Conseil communautaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de ma considération considérée.

Pour le Président et par délégation,



Evelyne PLACET
Conseillère déléguée au foncier

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Département :
YVELINES

Commune :
VERNEUIL SUR SEINE

Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 23/01/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
VERSAILLES- Accueil - Délivrance des documents
ouvert du lundi au vendredi de 8h30/12h30 78015
78015 VERSAILLES CEDEX
tél. 01 30 97 43 00 -fax 01 30 97 45 76
scif.yvelines@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

